



MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

(Article 28 du code des marchés publics)

MAPA2010006

Règlement de la consultation

Objet du marché :

Travaux d'entretien des équipements électrotechniques
et de mesures des sites de la ZRDC de Mouzon

Personne Publique :

E.P.A.M.A.

Etablissement Public d'Aménagement de la Meuse et de ses Affluents

26 avenue Jean Jaurès

08000 Charleville-Mézières

Tel : 03 24 33 49 02

Fax : 03 24 57 51 49

Date et heure limites de remise des offres :

Judi 16 septembre 2010 à 16 heures

1 Article 1 : Objet de la prestation

L'objectif de cette prestation est de réaliser les travaux d'entretien des équipements électrotechniques et de mesures des sites de Mouzon et Létanne (dans le département des Ardennes) et de faire un test de fonctionnement de l'ensemble des équipements par une simulation des niveaux d'eau.

2 Conditions de la consultation

Le présent marché est un marché passé selon la procédure adaptée conformément aux articles 28 40 du Code des Marchés Publics.

3 Contenu des offres

- Le document valant "CCAP, acte d'engagement et détail estimatif", complété, daté et signé
- Le CCTP,
- Un mémoire explicatif détaillant la mise en œuvre des prestations et en particulier le traitement des voiries, aire de retournement et zone calcaire.

4 Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

5 Conditions d'envoi et remise des offres

Les offres ainsi que tous les documents associés sont rédigés en français. La personne publique choisit comme monnaie de compte l'euro. Tous les montants figurant dans l'offre doivent être libellés dans cette monnaie. Les offres seront adressées par voie postale ou bien remises contre récépissé à l'adresse de l'EPAMA.

6 Jugement des offres et modalités d'attribution

Le pouvoir adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse conformément aux critères suivants :

- ✓ le prix de la mission, critère pondéré à 50 %
- ✓ le délai d'exécution proposé, critère pondéré à 30 %
- ✓ la valeur technique, jugée d'après le mémoire explicatif, critère pondéré à 20 %

Sachant que le choix du titulaire sera réalisé à l'issue du jeu de la concurrence, les candidats sont invités à présenter, d'emblée, leur meilleure offre financière. Néanmoins, en fonction des résultats de l'analyse des offres, une négociation pourra éventuellement avoir lieu avec le ou les candidats le(s)

mieux classé(s), notamment dans le cas où la convenance des prix ou des délais ne serait pas établie.

7 Date limite de réception des offres

La date limite de réception des offres est fixée au jeudi 16 septembre 2010 à 16 heures.

8 Renseignements complémentaires

Renseignements techniques :

Xavier CARON, Directeur

Tel : 03 24 33 49 02

Fax : 03 24 57 51 49

Mail : xavier.caron@epama.fr

Renseignements administratifs :

Nathalie BERTEAUX, Responsable du service administratif

Tel : 03 24 33 49 02

Fax : 03 24 57 51 49

Mail : nathalie.bertheaux@epama.fr